

Saint-Georges-de-la-Villette : la paroisse test

Author : spo

Categories : [Eglise en France](#), [En Une](#), [Revue de presse](#)

Date : 3 juillet 2012



Il y a longtemps que je n'ai pas évoqué le travail remarquable d'enquête sur l'application du motu proprio *Summorum Pontificum* en France, réalisé par l'association [Paix liturgique](#). On sait que celle-ci est devenue comme le « poil à gratter » de l'épiscopat français, même si elle ne

visé finalement qu'à obtenir l'exercice d'un droit.

Son arme secrète ? Elle n'a au fond rien de révolutionnaire puisqu'elle se nomme l'information. Le manque de clarté concernant la situation réelle des célébrations de la forme traditionnelle en France a débouché sur des enquêtes locales ainsi que sur la commande de sondages professionnels, chargés de prendre la température, secteur après secteur, de la demande réelle de messe traditionnelle. Dire que ce travail ne plaît pas à tout le monde est presque en-dessous de la vérité. Certains responsables ecclésiaux redoutent *Paix liturgique* alors qu'une discussion en bonne et due forme aurait souvent permis de collaborer pour l'améliorer des situations de terrain.

Le terrain ? C'est donc le maître mot de *Paix liturgique*. À cet égard, la dernière lettre parue de l'association apporte un éclairage très intéressant concernant la situation parisienne, et plus exactement, celle de la paroisse Saint-Georges-de-La-Villette qui a la particularité d'être la première paroisse du diocèse à avoir appliqué le motu proprio le soir même de son entrée en vigueur.

Cinq ans après l'entrée en application du texte pontifical, la situation n'est guère brillante. Le curé qui avait célébré la messe traditionnelle dans cette paroisse a doucement été invité à aller développer ses projets ailleurs. Car non content d'être attaché à la liturgie traditionnelle, il était missionnaire et escomptait dans cette partie très populaire du diocèse relancer une véritable audace missionnaire en s'appuyant sur le triptyque : liturgie romaine, catéchisme traditionnel et patronage. Un ensemble peu satisfaisant pour le diocèse de Paris, ce qui explique que l'ex-curé de Saint-Georges se retrouve aujourd'hui dans le diocèse de Toulon, en compagnie d'un autre ex-prêtre parisien.

Malgré tout, la messe en forme extraordinaire est toujours célébrée en semaine à Saint-Georges. Voici ce qu'écrit à ce sujet *Paix liturgique* :

Une quinzaine de fidèles en semaine depuis quatre ans mais au minimum une soixantaine lors des messes tombant un jour de fête et jusqu'à 120 le mercredi des Cendres 2011 : la messe de Saint-Georges est la traduction vivante des résultats de nos sondages. Dans toutes les paroisses de France, si la forme extraordinaire est proposée de façon paisible et généreuse (en l'occurrence, la présence du curé comme diacre et prédicateur), les fidèles répondent présents. (Notons que Mgr Chauvet, alors vicaire général de Paris, déclarait en 2008 qu'une pareille fréquentation dans une paroisse populaire était tout à fait exceptionnelle...)

Cependant, seule une poignée d'entre eux acceptent de sortir de leur silence habituel pour faire valoir leur droit à la liturgie traditionnelle, établi par Benoît XVI avec le Motu Proprio de 2007. Il n'est pas naturel pour une majorité de fidèles de demander, de revendiquer même un dû à leurs curés. L'absence de demande exprimée ne traduit en

rien les aspirations réelles des fidèles.2) Saint-Georges-de-la-Villette se situe dans l'est parisien (19ème arrondissement) avenue Bolivar, entre les Buttes-Chaumont et la place Stalingrad. C'est un quartier où HLM et immeubles haussmanniens alternent, un quartier « de très grande mixité sociale » comme disent les technocrates, « à la population bigarrée » comme ne disent plus les écrivains. D'ailleurs, sur les trois messes dominicales de la paroisse, l'une est dédiée à la communauté haïtienne. Et, aux messes Summorum Pontificum tombant lors d'une festivité, la présence haïtienne est visible parmi l'assistance. Comme à Notre-Dame-de-Clignancourt où célébrait l'abbé Horovitz – parti à Fréjus-Toulon avec le Père Blin –, le diocèse bloque encore tout essor de la forme extraordinaire. Il n'est pas impossible que les cadres diocésains estiment, sans y être allé voir, que seuls les fidèles blancs " de souche " des quartiers bourgeois étaient intéressés par la messe en forme extraordinaire. Le succès des célébrations de la forme extraordinaire du rite romain dans ces quartiers populaires, aujourd'hui dans le 19ème, hier à Nanterre, perturbent en effet les préjugés des ennemis de la paix qui aiment entretenir une vision politique et sociologique de la liturgie.

On lira sur le [site](#) de l'association la suite de cette analyse, notamment en ce qui concerne le refus des instituts *Ecclesia Dei* dans ce diocèse de Paris. Un refus qui date de l'époque de Mgr Lustiger et qui n'a pas varié d'un *iota* depuis. À Paris, à défaut d'être traditionnel, on est conservateur...